



Argent



Retraite: augmentez vos revenus!

C'est une certitude, votre pension ne vous permettra pas de maintenir votre niveau de vie. Mais, quel que soit votre âge, des solutions existent pour anticiper. Des retraits programmés au viager, nos conseils pour tirer profit de votre patrimoine.

Dossier coordonné par Caroline Fleur et Christine Monin, avec Pauline Janicot, Agnès Lambert et Marie Pellefigue. Illustrations Julien Pacaud.



Le Covid a mis en stand-by la réforme des retraites annoncée par le président Macron. Ce n'est que partie remise, le Premier ministre Jean Castex a réaffirmé sa volonté d'y revenir. En attendant que les cartes soient rebattues, chacun peut faire le point sur sa situation. Car, au-delà des détails techniques, le constat est inéluctable : vous aurez besoin de compléter vos revenus le moment venu. Les Français en ont bien conscience, et 84 % d'entre eux craignent de manquer d'argent pendant leur retraite, d'après l'enquête « Les Français, l'épargne et la retraite » menée en janvier 2020 par Le Cercle des épargnants. A raison. Cesser son activité professionnelle se traduit systématiquement par une baisse de pouvoir d'achat. « Les salariés du secteur privé dont les revenus sont restés à peu près identiques durant toute leur carrière peuvent espérer percevoir une pension comprise entre 70 % et 80 % de leur dernier salaire. Mais ce taux tombe à 50 % ou 60 % pour les cadres, qui gagnent sensiblement plus en fin de carrière qu'au début de leur vie active », explique Valérie Batigne, fondatrice du cabinet Sapiendo, spécialisé dans le conseil sur la retraite. La situation est encore plus douloureuse pour les indépendants, qui perdent plus de 50 % de leurs revenus. Reste donc à trouver un moyen pour maintenir son train de vie. Pour l'heure, seuls 17 % des actifs épargnent régulièrement en vue de leur retraite, d'après l'enquête du Cercle des épargnants, grâce, notamment, à des produits spécifiques (lire l'encadré ci-dessous). Mais pas de panique si, comme nombre de Français, vous n'avez rien prévu. D'autres solutions existent pour vous assurer un complément de revenu. Il est ainsi possible de réaliser des retraits progressifs sur vos placements, de transformer un capital financier, une assurance-vie ou un plan d'épargne en actions (PEA) en rente, ou encore de vendre un bien immobilier en viager. « Ne faites pas l'autruche ! Il n'est pas trop tard pour préparer votre retraite, même si vous avez passé la cinquantaine », ajoute Valérie Batigne. ■■■ A.L.

Des produits réservés à la retraite

Certains placements sont spécifiquement conçus pour préparer sa retraite : il est en général impossible, sauf cas exceptionnels (invalidité, surendettement...), d'en sortir avant de cesser son activité professionnelle. Il s'agit par exemple du Perco, dans le cadre des entreprises, du Perp, accessible à tous, des	contrats Madelin, réservés aux travailleurs non salariés, ou encore de la Préfon, pour les fonctionnaires. Le nouveau PER (plan d'épargne retraite), lancé fin 2019, fait aussi partie de cette famille. Il remplacera à terme tous les autres dispositifs. Pour plus d'informations, consultez le site Service-public.fr
--	---